



## Analyse du climat des affaires dans les PMA

# Myanmar

Mars 2023



A powerful  
and balanced  
voice for business

# Myanmar

Région  
Asie du Sud-Est

Population(2023)  
55 347 823  
habitants

Croissance démographique (2020)  
0,7%

Revenu moyen (2020)  
8 742,53 USD

Classement selon l'Indice de développement humain  
**145<sup>ème</sup> sur 191 pays ; le Myanmar a un indice de développement humain (IDH) de 0.6.**

Accords et partenariats économiques régionaux  
**Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)**

## Contexte économique

Le Myanmar est un pays d'Asie du Sud-Est limitrophe de la mer d'Andaman et du Golfe du Bengale et situé entre le Bangladesh et la Thaïlande. Ses abondantes ressources naturelles, sa population active et sa proximité stratégique avec les économies dynamiques d'Asie présentent de nombreuses opportunités de croissance. Le Myanmar est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Du fait d'un régime militaire en place depuis des décennies et de sanctions économiques internationales, l'intégration commerciale du Myanmar au marché mondial est limitée. Depuis 2010, le Myanmar prend des mesures pour réformer son climat des affaires et s'intégrer à l'échelon régional et mondial. Il exporte principalement des biens primaires, dont des produits agricoles et forestiers, des pierres précieuses et des animaux vivants, tandis que ses exportations de gaz sont émergentes et que les produits pétroliers, le fer et l'acier dominent les importations.



Le secteur agricole est l'un des plus importants pour l'économie du pays : les biens agricoles sont en deuxième place de ses exportations. Le secteur contribue pour près d'un tiers au PIB du pays, représente 20 à 30 % des recettes totales d'exportation et emploie plus de 70 % de la main-d'œuvre. Au total, sur les 67,6 millions d'hectares de terres dont dispose le pays, 12,8 millions sont cultivées. Le riz est le premier produit agricole du pays et représente près de 43 % de la valeur totale de la production agricole. **Soixante-dix pour cent de la population du pays vit dans des zones rurales, faisant du secteur agricole un moteur important du développement rural.**

Par rapport aux autres pays membres de l'ASEAN, le Myanmar a un faible niveau d'électrification et environ la moitié de sa population n'a pas accès à l'électricité. Quelque 70 % de la population rurale dépend au quotidien du kérosène, de bougies, piles et générateurs d'électricité. Le manque d'électricité menace la croissance économique du pays et empêche l'expansion des infrastructures et le développement industriel.

## Défis à relever par le secteur privé

- **Pandémie de Covid-19 :** Les mesures restrictives visant à maîtriser la pandémie ont fortement pesé sur les entreprises. Ce ralentissement a conduit à des incertitudes quant à la future croissance économique et a eu des retombées négatives sur les récentes avancées en matière de réduction de la pauvreté.
- **Infrastructure (physique, technologique) :** Le Myanmar a des lacunes en matière de développement des infrastructures, ce qui affecte la croissance économique et demeure un obstacle à l'expansion commerciale. Seuls 40 % du réseau routier est asphalté, et 20 millions de

personnes (la moitié de la population rurale) n'ont ni accès à des routes praticables en toute saison et ni à l'électricité. Selon la Banque de développement asiatique, 120 milliards de dollars (chiffre de 2020) seront nécessaires à l'horizon 2030 pour améliorer l'infrastructure et ajouter les routes, voies ferrées, ponts et aéroports requis.

- **Faible infrastructure financière et récente instabilité du secteur bancaire :**

La confiance du public dans le système bancaire national s'est volatilisée lorsque les entreprises ont désespérément tenté de protéger leurs finances dans une économie en déclin rapide. Au Myanmar, les déposants continuent de retirer leurs fonds des banques commerciales, malgré un plafonnement des retraits et d'autres mesures prises par le gouvernement militaire pour maîtriser les sorties de fonds. Le commerce international a lui aussi été durement touché du fait que les banques ne peuvent pas valider les documents d'import-export. De même, les paiements des régimes de sécurité sociale et le versement des salaires par les entreprises par l'intermédiaire des banques sont eux aussi paralysés. La décision du gouvernement de couper les données mobiles, le wifi public et les services Internet sans fil fixes pour étouffer les protestations a laissé le peuple largement dépendant de transactions au comptant, alors même que les espèces en circulation sont très limitées.

- **Accès limité au financement :** Les organismes financiers trouvent que prêter aux petites et moyennes entreprises (PME) est un risque trop grand, étant donné le rapport coût/avantage en termes de temps et de ressources nécessaires pour traiter les prêts aux PME et les difficultés qu'ont la plupart des PME à consolider leur capital et à créer un business plan pour devenir des candidats susceptibles d'obtenir un prêt. La croissance s'en trouve bloquée, tandis que les PME en mesure de passer à la vitesse supérieure ou de se lancer dans la fabrication et la transformation sont entravées en raison de leur accès limité au financement, même si elles sont disposées à prendre le risque.

- **Manque de transparence des procédures gouvernementales :** Une bureaucratie excessive, des procédures gouvernementales redondantes et opaques, des mises en conformité post-enregistrement lourdes et la corruption sont des obstacles à la croissance du secteur privé. L'accès aux services publics est entravé par des procédures longues et lourdes et des démarches administratives nécessitant souvent des déplacements de plusieurs jours pour se rendre à la capitale. Au Myanmar, l'inefficacité de la bureaucratie est un obstacle majeur aux affaires, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Cela crée un environnement fertile à l'extraction de rentes et à la corruption. Les entrepreneurs souhaitant créer une nouvelle entreprise sont confrontés à de nombreux obstacles, dont le temps et les coûts relativement élevés qu'exige l'enregistrement d'une entreprise.

- **Faiblesse de l'État de droit et un mécanisme d'application des contrats toujours faible :** Le système judiciaire n'est pas indépendant et manque d'expérience en matière de contentieux et d'arbitrage commercial. Le manque de fiabilité du système judiciaire du Myanmar, dû aux retards de procédure et à l'absence d'options telles qu'un arbitrage commercial permettant de garantir le respect des contrats et des droits de propriété, est une préoccupation majeure pour le secteur privé.

- **Le changement climatique constitue un autre défi majeur pour le développement du Myanmar.** Confronté à des risques multiples (inondations, cyclones, tremblements de terre, éboulements de terrains, sécheresses et autres), il est l'un des pays au monde les plus exposés aux catastrophes naturelles. Selon l'Indice mondial des risques climatiques 2020, le Myanmar est, avec Porto Rico et le Honduras, l'un des trois pays les plus touchés par le changement climatique sur la période de 1999 à 2018, et se trouve au 19<sup>ème</sup> rang sur les 191 pays de l'Indice pour la gestion des risques (INFORM).

- **Des lois et réglementations dépassées (le droit foncier et la législation du travail, par exemple) entravent le secteur privé :** Au Myanmar, les lois sur la propriété foncière et le droit du travail, promulgués au XIX<sup>ème</sup> siècle et entrés en vigueur au XX<sup>ème</sup> siècle, sont toujours appliqués au XXI<sup>ème</sup> siècle. Ces législations sont incompatibles avec la mondialisation et le marché du travail actuel ; qui plus est, elles sont régies par différents ministères et départements, ce qui les complique encore.

- **Une vaste économie informelle et peu productive :** Au Myanmar, l'économie informelle est soupçonnée d'être plus vaste que l'économie formelle, essentiellement constituée de micro, petites et moyennes entreprises (MPME). **La prépondérance des activités non salariées reflète l'ampleur du secteur informel et la grande proportion de petits boulots de subsistance peu productifs.** La productivité médiane de la main-d'œuvre des entreprises informelles se situe autour de 65 % du niveau des microentreprises du pays. De même, le total des ventes mensuelles (chiffre d'affaires) des entreprises informelles correspond à environ 75 % du niveau des microentreprises et représente moins de 5 % du niveau des moyennes et grandes entreprises<sup>1</sup>. Moins de 5 % des entreprises informelles du Myanmar ont un compte bancaire dédié aux affaires. Peu d'entreprises profitent de l'enregistrement, notamment dans les petites villes de la périphérie de Rangoun. Les travailleurs du secteur informel sont souvent exclus des plans gouvernementaux en raison de données inadaptées à une planification efficace des programmes. Le gouvernement n'étant pas en mesure de réguler le secteur, ils n'ont pas de protection sociale et sont exploités. L'un des enjeux majeurs pour le pays demeure l'intégration des travailleurs informels dans l'économie formelle.

- **Instabilité politique :** Selon le Bureau de recherche macroéconomique de l'ASEAN+3, l'économie se serait contractée de 18,7 % sur l'année fiscale qui s'est achevée en septembre

2021. La prise du pouvoir par la junte militaire en février 2021 a déclenché le gel d'une partie des réserves étrangères du Myanmar détenues par les États-Unis et la suspension de l'aide multilatérale, deux sources clés d'approvisionnement en devises étrangères. Le secteur vestimentaire, l'un des contributeurs majeurs à l'économie du pays et une ressource clé de revenus à l'exportation, a été fortement touché. Plusieurs marques étrangères ont stoppé leurs commandes et la plupart des opérations sont à l'arrêt.

- **Instabilité du taux d'échange :** Le Myanmar se bat contre une monnaie locale en chute libre, alors même qu'il est confronté à une pénurie de dollars sans précédent, ce qui fait grimper le coût des importations et aggrave la lutte de l'économie contre ce double défi que sont la pandémie et l'isolement financier suite au coup d'État. La dépréciation de la monnaie frappe déjà durement l'économie du Myanmar, certaines entreprises mettant la clé sous la porte du fait qu'elles ne peuvent plus assumer la hausse des coûts des importations et des matières premières. Le kyat a perdu près de 60%.

- **Les changements capricieux auxquels sont soumis les régimes réglementaires et fiscaux entravent directement les activités des entreprises et constituent une source d'incertitude,** ce qui joue un rôle non négligeable dans le classement des principales contraintes pesant sur le climat des affaires. Il manque un cadre légal propice à de nouvelles politiques, certaines exigences techniques et de mise en œuvre n'ayant parfois pas été dûment prises en considération. Les autorités de régulation n'adoptent pas de processus standards qui permettent d'assurer une certaine cohérence dans l'application des réglementations et l'exercice des activités.

- Les restrictions d'utilisation des technologies numériques et de l'internet entravent l'accès des entreprises du secteur privé aux marchés locaux et mondiaux.

<sup>1</sup> Amin, M. Enterprise Surveys Enterprise Note Series Informal Firms in Myanmar. Groupe Banque mondiale. 2016

## Recommandations du secteur privé

- S'attaquer aux obstacles transversaux :** Le premier impératif est de fournir, avec le temps, un accès abordable au financement par le biais d'instituts bancaires et des marchés de capitaux. Dans le même temps, il faut développer les institutions financières non bancaires. Il est également important de prendre des mesures visant à réduire les coûts logistiques, à améliorer l'accès à la connectivité à haut débit et à en réduire le coût.
- Pour générer des emplois et raviver l'économie après les perturbations liées au Covid-19, il y a lieu d'apporter aux entreprises actuelles un soutien accru à l'échelle locale par le biais de coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC), en mettant par exemple des prêts longue durée à taux réduit à la disposition des COOPEC.
- Instaurer des cadres adaptés de partage et d'atténuation des risques et des outils de financement à long terme.** Le gouvernement devrait mettre en place des mesures d'aide aux associations et pépinières de petites entreprises et de renforcement des associations existantes, afin de réduire les coûts fixes associés aux programmes de formation, au financement et à d'autres services.
- Améliorer le dialogue avec le secteur privé:** Le gouvernement doit accroître et renforcer l'implication du secteur privé par différentes voies, comme la planification stratégique, la politique, l'investissement et la mise en œuvre. Le gouvernement doit également dialoguer avec le secteur privé avant d'appliquer des réglementations ou de passer des accords économiques. Cette démarche est indispensable pour permettre d'accéder à des pools de ressources et de connaissances plus vastes, pour assurer une répartition efficace des ressources limitées et pour tirer parti de l'innovation afin de garantir la qualité et la bonne exécution des initiatives gouvernementales.
- La collaboration du secteur privé avec le gouvernement est nécessaire à l'élaboration d'une politique robuste et d'un cadre de développement national du capital humain.** Le gouvernement devrait s'associer au secteur privé pour établir une feuille de route de l'emploi dans l'optique d'une politique nationale de l'emploi. Cette collaboration contribuera à élaborer une stratégie du développement humain éclairée, intégrant des politiques éducationnelle, industrielle et sociale ciblées, et la mise en place d'institutions efficaces et du cadre juridique requis pour les encadrer. Elle sera axée sur la mise à niveau des qualifications de la main-d'œuvre adulte actuelle, sur l'élimination des inadéquations entre l'offre et la demande de compétences sur le marché du travail, et sur la préparation de la jeune population à acquérir les compétences qui répondent aux besoins futurs du marché du travail. Les entreprises peuvent être impliquées dans ce processus en instituant des programmes de formation destinés à développer les compétences requises à l'échelle nationale dans les domaines de l'agro-industrie, des chaînes d'approvisionnement à forte valeur ajoutée, du textile, des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des technologies agricoles.
- Améliorer l'alphabétisation numérique des jeunes.** Cette mesure va créer des opportunités d'entrepreneuriat numérique chez les jeunes. Le ministère de l'Éducation devrait également investir dans les ressources et équipements TIC qui permettent un apprentissage facile aux élèves des établissements du primaire, du secondaire et du supérieur<sup>2</sup>.
- Le gouvernement devrait impliquer le secteur privé dans la mise en place de mesures permettant aux petits exploitants de trouver des débouchés sur les marchés lucratifs de l'alimentation. Il devrait assurer l'accès aux informations sur le marché, fournir une formation garantissant que les produits répondent aux exigences du marché en termes de quantité et de qualité des cultures, et veiller

<sup>2</sup> Dhital, H. (2018). Opportunities and challenges to use ICT in government school education of Nepal. International Journal of Innovative Research in Computer and Communication Engineering, 6(4), 3215-3220.

à ce que les exploitants puissent transformer et commercialiser efficacement leurs produits.

- **Il faut que le gouvernement applique les réglementations de manière plus juste et équitable dans toutes les activités, sans exception.** Cela implique d'améliorer l'équité, la transparence et la prévisibilité du traitement fiscal et réglementaire des entreprises, en mettant particulièrement l'accent sur l'administration fiscale. Tout aussi nécessaire : un renforcement du dialogue public-privé sur la réforme politique et institutionnelle.

- Il faudrait lancer des politiques qui facilitent l'activité du secteur privé en réduisant les frais d'entreprise par le biais de systèmes étatiques numériquement optimisés. L'élaboration d'une approche de mise en œuvre, à l'échelle du gouvernement, visant à améliorer et intensifier la numérisation des principaux processus gouvernementaux (frais de scolarités, taxes et impôts, douanes et licences, entre autres) peut permettre d'y parvenir. Elle devrait s'accompagner d'une optimisation et d'une mise à l'échelle des systèmes électroniques de gestion des frontières, d'octroi de licences et de passation des marchés publics.

- Pour répondre aux défis du secteur de l'énergie, le gouvernement devrait trouver et appliquer des mesures permettant d'encourager les investissements et la participation du secteur privé dans les domaines suivants :

- Construction de centrales hydroélectriques et à gaz de moyenne et de grande envergure par le biais de partenariats public/privé (PPP)
- Réalisation de projets hydroélectriques de petite envergure (par exemple pour alimenter un groupement de villages)
- Mise en place de parcs solaires et éoliens
- Mise à disposition de kits d'alimentation solaire pratiques et efficaces pour les communautés non encore rattachées au réseau, ainsi que de solutions fonctionnant

à l'énergie solaire (pompes ou éclairage solaires, par exemple)

- Le gouvernement devrait impliquer et soutenir (par des financements) le secteur privé dans le développement de la production d'électricité à très petite échelle et hors réseau, notamment dans les zones rurales. Le gouvernement devrait également instaurer des mesures réglementaires avantageuses en matière de tarifs de rachat de l'énergie pour garantir qu'ils soient abordables pour les citoyens.

- Étant donné la taille et le caractère transversal de l'économie informelle, il est conseillé d'adopter une approche progressive et échelonnée sur la base de plans à moyen et à long terme. Cela impliquera de : réduire les coûts de la formalisation (les coûts d'entrée, par exemple) ; réduire la bureaucratie dans les processus de création d'entreprise et d'autorisation de l'activité ; réduire les coûts de poursuite des activités sur le marché formel (taxes, impôts, etc.) ; développer un régime d'imposition spécifique aux MPME ; et faciliter l'accès aux crédits.

- Le gouvernement devrait mettre en place des mesures étayées par une politique de sélection et de soutien des champions servant de modèles dans des secteurs prioritaires.

- Le gouvernement devrait se lancer dans un dynamisme économique agressif afin d'assurer et d'accroître les négociations « de gouvernement à gouvernement » en vue de partenariats économiques et d'accords bilatéraux lui permettant d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer la coopération économique.

- Développer des politiques qui créent un environnement propice à la coopération et au partenariat en matière de TIC entre les secteurs privé et public et la société civile, et entre toutes les parties prenantes à l'échelon local, national, régional et international. Pour ce faire, il est possible de promouvoir des initiatives de coentreprise entre entrepreneurs

locaux et investisseurs privés internationaux pour fournir des biens et services de TIC publics afin de catalyser la croissance du secteur. Le gouvernement devrait développer les pépinières d'entreprises spécialisées dans les TIC et promouvoir des projets de création d'entreprises, en étroite collaboration avec le secteur privé, en créant un écosystème favorable et des possibilités de financement accessibles.

*Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.*



**Cofinancé par  
l'Union européenne**



A powerful  
and balanced  
voice for business

Avenue Louis-Casaï 71 – CH-1216 Genève  
T +41 22 929 00 00 F +41 22 929 00 01  
[ioe@ioe-emp.com](mailto:ioe@ioe-emp.com) • [ioe-emp.org](http://ioe-emp.org)

© IOE 2023